

## EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN

### ÉPREUVE A OPTION : ORAL

**G. Bonnet, M. Mahé, S. Roesch, J. Trinquier**

**Coefficient** : 3

**Durée de préparation** : 1 heure

**Durée de passage devant le jury** : 30 minutes, dont 20 minutes maximum d'exposé, et 10 minutes de questions

**Types de sujets donnés** : textes d'environ vingt lignes ou vers, à traduire et commenter. Chaque texte est assorti d'un billet de présentation comportant un titre, éventuellement accompagné d'un éclairage du contexte, et quelques mots peu courants traduits.

**Modalité de détermination du texte** : tirage au sort d'une enveloppe parmi trois proposées.

**Ouvrage à disposition du candidat** : le livre d'où vient le texte tiré, un dictionnaire de mythologie.

L'explication de texte latin pour optionnaires se déroule dans les mêmes conditions que l'épreuve commune : le texte est tiré au sort entre trois enveloppes, le candidat dispose d'un temps de préparation d'une heure et l'exposé ne doit pas excéder vingt minutes ; il est suivi d'une reprise de dix minutes. Les candidats ont donc tout intérêt à lire le rapport concernant l'épreuve commune, puisque les remarques sont valables pour l'épreuve d'option. Nous préciserons seulement ici que le jury choisit des textes qui se prêtent particulièrement à des commentaires permettant au candidat optionnaire de révéler sa culture historique et littéraire antique, en même temps que sa sensibilité. Sur le plan du vocabulaire, certaines confusions ou ignorances surprennent (*seruare/seruire, niteo/nitor, gignere, saltus, serere...*) de la part de candidats qui choisissent cette option, et en syntaxe, les indépendantes et les subordonnées sont parfois mal distinguées, adverbes et subordonnants étant assimilés (ainsi *ibi* et *ubi*). Aucun terme technique n'est exigé, mais le vocabulaire courant du latin, pour la prose comme pour la poésie classique, doit être convenablement maîtrisé. Les commentaires ont souvent reflété un véritable intérêt pour le texte, et analysé l'extrait proposé en fonction des exigences esthétiques du genre auquel il appartenait ; encore ne faut-il pas être trop rigide et attribuer à tort une dimension de sensualité à tout passage élégiaque, par exemple. La connaissance de certains termes précis de l'analyse littéraire, comme la *deploratio*, a été appréciée, sans que le jury exige une érudition qui relèverait d'un oral d'agrégation. Une certaine familiarité avec les grands « classiques »

latins, tel Virgile, est indispensable, mais pour ce dernier auteur, les remarques des rapports précédents semblent avoir porté leurs fruits. La capacité du candidat à mobiliser sa culture classique et à porter une appréciation vraiment littéraire sur le texte, en proposant des rapprochements pertinents avec les textes français, par exemple, est ce qui lui permet de réussir cet oral. Sur le premier point, un effort doit être fait sur les questions historiques, le plus grand flou semblant régner pour la période antérieure aux Gracques et qui n'est pas au programme d'histoire ancienne, alors qu'il est légitime d'attendre d'un candidat optionnaire un bagage minimal. A côté de l'apprentissage grammatical utile à la préparation de l'épreuve de version, des lectures variées de textes latins et d'ouvrages historiques permettent d'aborder cette épreuve dans de bonnes conditions, et un certain nombre de candidats ont pu présenter au jury des exposés à la fois vigoureux et denses, qui répondaient bien aux exigences de l'explication.

### **Liste des textes proposés :**

Apulée : *Met.* 2, 29.

Catulle : LXIV, 71-93.

Florus : III 11, 2-9.

Horace, *Serm.* I 4, 103-121 ; *Ep.* II 2, 126-144.

Ovide : *Am.* III 15.

Plaute : *Am.* 984-1001 ; *Cur.*, 494-514.

Propertius : I 16, 17-36.

Pseudo-Sénèque : *Octavia* 570-589.

Silius Italicus : II 457-474 ; II 632-649 ; II 561-579.

Tacite : *Ann.*, I, 40, 4 - 41, 3.

Térence : *Eun.*, 302-323.

Tite-Live : VII, 10, 6-11 ; XXIII, 24, 7-12.

Virgile : *Aen.* IV 590-612 ; IX 477-497.

Vitruve, *De architectura*, II, 1, 1-2.